

Conseil aux Employeurs

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION DE GUIDES D'ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Objectifs :

- Accompagner l'entreprise sur la création d'un ou de guide(s) d'entretiens professionnels
- Outiller les managers et les salariés pour les entretiens professionnels dans une logique de traçabilité à 6 ans.

Contenu :

1. Définir le ou les métiers ciblés

- Définir le ou les métiers/postes qui feront l'objet d'un guide d'entretien professionnel

2. Analyser les compétences attendues par l'entreprise en regard des compétences mobilisées par les salariés

- Identifier les compétences attendues et mobilisées
- Mesurer l'écart entre le travail prescrit et le travail réel
- Identifier les évolutions de compétences possibles

3. Créer le guide d'entretien professionnel pour le ou les métiers ciblés

- Définir la structure du guide d'entretien propre à l'entreprise
- Définir les contenus en fonction des résultats de l'étape 1 et 2

4. Formaliser la trame d'état des lieux à 6 ans

- Définir la structure de la trame d'état des lieux propre à l'entreprise
- Définir les contenus en fonction des étapes 1 à 3

Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

Nous contacter

Public : encadrant et/ou service RH souhaitant être accompagné dans sa démarche d'entretien professionnel

Prérequis : avoir identifié les métiers/ postes pour lesquels un guide d'entretien professionnel est à créer.

Modalités

- Création ou utilisation de supports existants : fiche de poste, fiche de profil
- Entretiens individuels et/ou collectifs et/ou ateliers
- Construction d'un guide propre à l'entreprise
- Construction d'une trame d'état des lieux propre à l'entreprise

Validation : À l'issue de la prestation de conseil, le demandeur fera le point sur ses acquis et sur ces besoins complémentaires au cours d'un temps de bilan.

Durée : entre 7h et 28 heures en fonction des étapes retenues par l'entreprise

Tarif : 1200 euros par journée

Financement : OPCO/ Entreprise

Modalités et délai d'accès : Nous consulter

Lieux : au sein de l'entreprise

Contact : dip.gipfipag@ac-grenoble.fr

Taux de satisfaction : Nouveauté 2022

Date de création ou de mise à jour : 13/12/2021

Mise à jour : 07/10/2022 (CE)